

LIGNE NOUVELLE PROVENCE COTE D'AZUR

ETUDES PREALABLES A L'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE

ATELIER RIVERAINS

SECTEUR SAINT-CHARLES, CHAPITRE, BELLE DE MAI

3 JUILLET 2019

NOTE DE SYNTHESE

VERSION ## DU 10/07/2019

LES ETUDES PREALABLES A L'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE SONT FINANCEES PAR :



DATE ET LIEU

03/07/2019	Ecole EMD, Rue Joseph Biaggi - Marseille
------------	--

INTERVENANTS

Alain PREA	SNCF Réseau – responsable de zone
Jean-Marc ILLES	SNCF Réseau – chef de la mission LNPCA
Jeanne-Marie BREMOND	SNCF Réseau
Blandine PERICHON	Nicaya Conseil – Concertation
Emilie DIHL	Nicaya Conseil – Concertation

SOMMAIRE**Introduction**

- 1.1. La concertation sur les aménagements des phases 1 et 2 de la LNPCA.....3**
- 1.2. Les objectifs des ateliers riverains4**
- 1.3. L'atelier riverains du secteur Saint-Charles – Chapitre – Belle de Mai4**

Synthèse des contributions

- 2.1 Attentes et craintes exprimées.....5**
- 2.2 Questions posées5**

Suites

INTRODUCTION

1.1. La concertation sur les aménagements des phases 1 et 2 de la LNPCA

SNCF Réseau a engagé à compter du 12 juin 2019 une étape active de concertation avec le public portant sur les aménagements des phases 1 et 2 du projet LNPCA. L'objectif de cette concertation, qui durera jusqu'au 18 octobre, est d'informer le public et de recueillir ses avis et contributions sur le projet, ses objectifs et les variantes d'aménagement proposées.

Dans les Bouches-du-Rhône, les aménagements portés à la concertation consistent à :

- Sécuriser les passages à niveau de Saint-Henri et Saint-André ;
- Doubler partiellement les voies du port ;
- Aménager un garage TER et voies fret/GPMM à Arenc ;
- Aménager la halte d'Arenc – Euroméditerranée (2 voies à quai) ;
- Redéfinir les voies de la gare Saint-Charles en surface ;
- Réaménager et créer des voies de garage TER dans le technicentre de La Blancarde ;
- Créer une 5^{ème} voie à quai en gare de La Blancarde ;
- Construire une gare souterraine à Saint-Charles ;
- Aménager les entrées nord/sud du tunnel Saint-Charles ;
- Implanter une 4^{ème} voie entre la Blancarde et La-Penne-sur-Huveaune ;

Pour que chaque participant le souhaitant puisse s'informer et contribuer, le maître d'ouvrage a prévu dans les Bouches-du-Rhône, les dispositions suivantes :

Dispositif sur le nœud ferroviaire marseillais	
Réunion d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> • 12 juin 2019 à Marseille
Ateliers à destination des riverains	<ul style="list-style-type: none"> • 24 juin : 4^{ème} voie Blancarde - La Penne sur Huveaune • 27 juin : Faisceau d'Arenc – Saint-Charles • 28 juin : Blancarde • 1^{er} juillet : Marseille Nord – Passages à niveau • 3 juillet : Gare Saint-Charles • 8 juillet : Marseille Nord – St-Louis – La Delorme
Permanences à destination des riverains	<ul style="list-style-type: none"> • 21 juin et 9 juillet 14h-17h30 : Gare Saint-Charles • 24 juin et 10 juillet : Blancarde • 26 juin et 11 juillet : 4^{ème} voie Blancarde - La Penne sur Huveaune • 4 et 17 juillet : Faisceau d'Arenc – Saint-Charles • 4 et 17 juillet : Marseille Nord : St-André, St-Henri, St-Louis, La Delorme
Réunions publiques locales	<ul style="list-style-type: none"> • 9 septembre 2019 : Saint-Charles - blocs Est et Ouest • 26 septembre 2019 : Marseille Nord • 30 septembre 2019 : Blancarde – 4^{ème} voie Blancarde - La Penne sur Huveaune • 1er octobre 2019 : Faisceau d'Arenc – Saint-Charles
Ateliers thématiques	<ul style="list-style-type: none"> • 27 septembre 2019 : Environnement Développement Durable - Toulon • 2 octobre 2019 : Socio-économie - Marseille • 3 octobre 2019 : Saturation ferroviaire - Nice
Réunion de clôture	<ul style="list-style-type: none"> • 17 octobre 2019 à Marseille

1.2. Les objectifs des ateliers riverains

Dans le cadre de cette concertation avec le public, 6 ateliers riverains sont organisés dans les Bouches-du-Rhône. Ces ateliers ont pour objectifs de :

- Présenter les différents aménagements étudiés par SNCF Réseau aux riverains de chaque secteur concerné ;
- Proposer un niveau de détail fin d'information aux riverains ;
- Recueillir les contributions des riverains sur les points forts, points faibles et propositions d'amélioration sur les aménagements (et variantes) étudiés ;
- Prendre en considération les contributions dans la perspective des réunions publiques locales du mois de septembre 2019.

1.3. L'atelier riverains du secteur Saint-Charles – Chapitre – Belle de Mai

L'atelier riverains du secteur Saint-Charles – Chapitre – Belle de Mai, organisé le mercredi 3 juillet 2019, a consisté à présenter les aménagements étudiés pour la gare souterraine Marseille Saint-Charles, puis de faire évaluer et enrichir ces propositions par les participants.

10 personnes ont participé à l'atelier.

Les participants se sont présentés et ont fait part de leurs attentes et de leurs craintes vis-à-vis de l'atelier.

SNCF Réseau a procédé à une présentation du projet de ligne nouvelle Provence Côte d'Azur à l'aide d'un support d'animation et de films (sur le projet, la gare St Charles, la saturation ferroviaire). Après cette présentation liminaire, les participants ont pu faire part de leurs remarques et questionnements.

La présente synthèse regroupe les éléments évoqués par les participants au cours de cette séance.

SYNTHESE DES CONTRIBUTIONS

2.1 Attentes et craintes exprimées

En amont des présentations, les participants ont exprimé le souhait d'être informés sur le projet et plus spécifiquement sur le secteur de la gare St Charles, de disposer d'éléments sur les échéances de réalisation du projet et son intégration dans le quartier, d'avoir des informations sur le foncier (en tant qu'investisseur). Ils ont pu faire part également de leurs inquiétudes concernant la phase travaux et ses impacts potentiels sur le fonctionnement du quartier.

2.2 Questions posées

A l'issue des présentations, les participants ont interrogé SNCF Réseau sur :

- L'évolution du fonctionnement de la gare routière actuelle qui semble saturée et sa visibilité depuis la future gare :
 - *SNCF Réseau a précisé que la gare routière actuelle disposait encore d'une capacité d'accueil de 30% supplémentaire ;*
- La connexion et l'organisation des différents flux entre la gare ferroviaire et les autres transports en commun (métro, tramway, bus).
 - *SNCF Réseau a précisé que toutes ces connexions seront assurées et organisées au sein de la gare ferroviaire pour un confort des usagers ;*
- Les modalités et délais de réalisation des travaux de la gare ainsi qu'une anticipation possible de certaines phases (au niveau du secteur des Abeilles) :
 - *SNCF Réseau a précisé qu'il est envisagé de débiter vers 2023 la relocalisation du bâtiment des agents SNCF présents sur le site des Abeilles. Compte tenu des différentes procédures administratives à réaliser d'ici là il semble difficile d'anticiper cette échéance.*
- La résistance du sous-sol et du bâti actuel (compte tenu des récents évènements sur Marseille) et les risques encourus par le creusement :
 - *SNCF Réseau a précisé que des sondages géotechniques seront réalisés préalablement aux travaux. Des reconnaissances seront également réalisées sur place sur les différents bâtiments à proximité). Le creusement sera réalisé selon la technique de « parois moulées » qui se solidifient au fur et à mesure de l'avancement ne laissant jamais de vide.*
- La profondeur du tunnel qui sera creusé et le niveau de profondeur finale de la gare souterraine, conforme ou non à la variante retenue pendant la concertation 2016
 - *SNCF Réseau a précisé que le projet prévu que le tunnel soit creusé à – 23 mètres, en dessous du métro. Ceci est conforme à la variante retenue en 2016 (en comparaison à l'autre variante qui était à -33 m).*
- Le calendrier notamment pour la phase de diagnostic du bâti, des tassements
 - *SNCF Réseau a précisé que le diagnostic du bâti sera réalisé au moment de l'étude d'impact (horizon 2020-2021). Les riverains seront informés préalablement des mesures et des résultats.*

- L'impact des travaux de la gare souterraine sur les circulations des trains en surface.
 - *SNCF Réseau a précisé que Les travaux de la gare souterraine auront des implications sur les trains de surface à certains moments (raccordements, ...). Cependant, ces éléments ne sont pas encore étudiés. Ils le seront dans les phases à venir du projet. Dans tous les cas, les études qui seront réalisées viseront à minimiser au maximum l'impact des travaux sur les circulations ferroviaires*
- Quelle sera le fonctionnement de la gare et quelle sera la répartition des RER entre Nice et Toulon et plus spécifiquement quelles seront les voies réservées à quai pour les TER et la mise en place du service sur Marseille :
 - *SNCF Réseau a étudié un projet d'infrastructure qui permettra d'atteindre les objectifs de services précisés ci-avant. Cependant, il reviendra aux autorités organisatrices des mobilités (notamment la Région) de mettre en place des services ferroviaires, supportables par la nouvelle infrastructure. SNCF Réseau ne peut pas s'engager aujourd'hui sur un service particulier et n'a pas défini à ce stade les modalités précises d'exploitation (numéro des voies pour un train donné, ...).*
- La capacité de la gare souterraine d'accueillir des trains traversants.
 - *SNCF Réseau a précisé que la gare souterraine avait comme priorité d'accueillir des trains traversants qu'ils soient TER ou TGV. C'est ce qui permettra de délester le plateau St-Charles de ces trains qui aujourd'hui cisailent toutes les circulations des trains en surface et contribuent à faire du nœud marseillais un nœud amplificateur des retards et perturbations du trafic ferroviaire métropolitain, régional et inter-régional*
- Des demandes de précisions sur les arrêts complémentaires possibles (Belle de Mai, ...) et les types de desserte (TER ou TGV) associés
 - *SNCF Réseau a précisé que ces arrêts n'ont pas été étudiés à ce stade, car trop proche d'autres gares. Cette demande sera remontée dans le cadre du bilan de la concertation*
- Les ouvertures de la gare avec une diversification des flux et une liaison possible sur le haut de la Canebière, qui à terme sera piétons
 - *SNCF Réseau a précisé que son objectif était bien de réaliser une gare ouverte à 360° sur le quartier*
- Des précisions sur le tracé global du tunnel qui passera sous Marseille
 - *SNCF Réseau a précisé que le tracé indicatif tel qu'il a été étudié à ce stade figure sur les plans de la présentation*
- La pertinence de prévoir une 5^{ème} voie en secours en profitant de la période de travaux
 - *SNCF Réseau a précisé que la 4^{ème} voie prévue permet de répondre correctement aux besoins et objectifs de services annoncés : fonction d'alternat et de gestion des situations perturbées. La 5^{ème} voie n'a pas de plus-value dans ce cadre.*
- La nécessité d'exproprier pour réaliser le doublement des voies sur Arenc
 - *SNCF Réseau a précisé que ces travaux seraient réalisés dans les emprises ferroviaires existantes*
- Une demande de ne pas faire dépasser les TER par des TGV en gare souterraine en se servant de l'alternat
 - *SNCF Réseau a précisé que les schémas d'exploitation possibles étudiés ne le prévoyaient pas bien que cette possibilité existe techniquement, bien sûr.*

Des remarques ont été faites au maître d'ouvrage sur l'information préalable autour de la concertation publique actuelle, qui est jugée par certains comme insuffisante (flyers a priori distribués dans les boîtes aux lettres non reçus).

LES SUITES

- La présente note de synthèse de l'atelier et les supports de présentation utilisés sont adressés par mail aux participants et mis en ligne sur le site internet du projet LNPCA.
- Les contributions seront prises en considération par SNCF Réseau en vue des 4 réunions publiques locales du mois de septembre dont le 9 septembre pour le secteur de la gare St Charles.
- Une réunion de clôture se déroulera le 17 octobre sur Marseille.
- Les contributions seront intégrées au bilan de la concertation avec le public qui se poursuit jusqu'au 18 octobre 2019.

SNCF Réseau
Direction territoriale Provence-Alpes-Côte d'Azur
Mission LNPCA
Les Docks – Atrium 10.5
10 Place de la Joliette - BP 85404
13567 MARSEILLE CEDEX 02

